

# Les Échos de Valprivas



**Dictons des mois de l'année :**

*« La beauté est réservée à ceux qui ont vu le jour en Mai  
Spirituels sont ceux de Juin, vaniteux plus ou moins »*

*La Ninou de chez Muta !*

Bulletin municipal IPNS à 350 exemplaires  
Comité de rédaction : commission communication  
Directeur de la publication Claudine Liothier, maire de Valprivas

# Le Mot du Maire

---

Le mois de Mai est traditionnellement un mois chargé en événements avec tous ses jours fériés.

Le 8 Mai, nous avons eu une pensée pour toutes les villes et villages qui ont rendu hommage à leurs habitants ayant perdu la vie durant la Seconde Guerre Mondiale.

Sur notre commune, ce mois de Mai a commencé plein d'espoir, avec **la Course des 3 Terres** qui nous a montré que la volonté de se retrouver autour de manifestations est toujours aussi forte et les bénévoles toujours aussi motivés.



## **Le défi des Trois Terres 190 KM**

*Ce défi a été organisé par le Club Usson Sport Nature d'Usson en Forez pour Lou & Eléna, jumelles de 10 mois atteintes d'une leucémie aiguë lymphoblastique B. Dans le cadre de ce projet, ils ont parcouru 190km en reliant des communes de La Loire, de La Haute Loire et du Puy de Dôme par équipe de 6 coureurs et en relais porteur d'un flambeau de solidarité sur les 1er et 2 mai 2021, en partant d'Usson en Forez.*

*Ils sont passés à Valprivas le dimanche 2 mai à 13h10. Une boîte aux dons a été déposée à la mairie pour 1 mois afin de collecter des fonds pour financer un traitement pour la leucémie.*

La commission « associations » a rencontré les principales associations œuvrant pour la fête du 15 août. Il a été décidé de ne pas organiser cette fête patronale en 2021 compte tenu d'un contexte sanitaire encore incertain.

Dans une envie de reprendre une vie normale dès que possible, nous rencontrerons les présidents de nos **17 associations** pour réfléchir aux activités et aux moments conviviaux de demain.

Les beaux jours qui arrivent permettront aussi le travail sur les différents chemins de notre commune, peut être l'occasion de se balader et de découvrir de nouveaux parcours.

Les élections départementales et régionales du mois de Juin seront une opportunité pour échanger quelques mots entre 2 bulletins, mais aussi de découvrir le travail des enfants exposé à la salle de la Presle.

Bonne lecture.



## **Dernière minute:**

La municipalité s'interroge sur l'avenir du terrain de tennis.

De fait, les personnes intéressées par la pratique du tennis sont priées de se faire connaître en mairie ou sur l'adresse mail : [service.communication@valprivas.fr](mailto:service.communication@valprivas.fr)

Une réunion sera organisée avec les intéressés.

# Vie de la commune

## Miss Montbéliarde à la ferme

Cette année, le show Miss Montbéliarde prend une nouvelle forme. A la différence des autres années où le concours se déroulait sur le site de Saint Paulien, la crise sanitaire a obligé les organisateurs à s'adapter. Pas de rassemblement à Saint Paulien, l'aventure se passe donc à la ferme.

Sur 2 jours et demi, 2 juges venus du Doubs, un animateur de Montbéliarde Haute-Loire et d'un photographe-vidéaste altiligérien, se déplacent de ferme en ferme pour élire la **Miss Montbéliarde 2021** et ses dauphines parmi les 49 candidates inscrites.



Chaque vache a été photographiée et filmée, afin de restituer une présentation complète de l'événement et de mettre en avant ces belles Montbéliardes en lice pour le titre 2021

Ce concours est destiné aux primipares (1<sup>er</sup> vêlage) dont l'élevage est adhérent au contrôle laitier,

chaque animal doit être préparé :

- choix de l'animal représentant au mieux l'élevage
- dressage
- tonte et toilettage



**Odyssée** du **GAEC des Arrys** a participé pour ce titre qui a un but valorisant pour l'élevage.

Elle n'a pas été élue Miss Montbéliarde mais a obtenu un premier prix dans sa section (plus belle vache de l'Yssingelais).

**Odyssée** fait donc une très belle Miss Valprivas !

## Le point sur l'Épicerie:

Il nous semblait indispensable de vous informer de l'avancée de notre futur nouveau commerce et vous proposons une interview du principal intéressé !



### **Pouvez-vous vous présenter ?**

*Je m'appelle David Zarrin Lebassi et suis d'origine iranienne. Je suis arrivé en France à l'âge de 21 ans et à Valprivas depuis 2001. Dès l'enfance, j'ai baigné dans la cuisine familiale ce qui a déclenché une véritable passion pour la pratique culinaire.*

*J'ai une formation de cuisinier concrétisée par une expérience en restauration dans mon pays d'origine (restaurant de mon oncle) et dans le cadre d'emplois saisonniers.*

### **Pouvez-vous nous expliquer votre projet ?**

Après de nombreuses années passées comme cadre dans un grand groupe industriel, j'ai voulu donner un autre sens à ma vie.

La crise sanitaire a été l'élément déclencheur d'une prise de conscience d'une évolution vers plus de proximité et de produits de qualité.

Le fil conducteur de ma démarche peut se résumer ainsi : aider la population et créer un lieu de rencontres.



### **Quelle est votre ambition ?**

Elle est quadruple :

- Créer une épicerie de proximité avec des produits frais locaux (producteurs se situant dans un rayon de 15km)
- Mise en place d'un rayon traiteur permettant de faire découvrir les spécialités de mon pays, complété par des plats cuisinés à emporter sur commande.
- Pouvoir proposer une livraison à domicile à partir d'un certain montant.
- Être un point relais pour les colis.

### **Informations pratiques (encore à préciser)**

Les informations pratiques feront l'objet d'un nouvel article dans un prochain bulletin. Sauf imprévu, l'épicerie sera ouverte en Juillet 2021.

# Billet d'humeur

---

Chers habitants de notre belle commune,

Nombreux d'entre vous déplorent le fait que trop souvent, certaines personnes ne peuvent s'empêcher de se garer sur les trottoirs de façon anarchique au lieu d'utiliser les places de stationnement mis à leur disposition, obligeant parfois les piétons à prendre des risques en empruntant la route.

Ils se plaignent également de la vitesse excessive de certains automobilistes dans notre village et ses hameaux. Pour mémoire, la vitesse est **limitée à 50km/h**.



De nombreuses plaintes ont été adressées en mairie concernant le non-respect des priorités à droite. Celles-ci sont essentielles mais souvent oubliées. Leur respect permet d'éviter certains accidents.

Voici une liste non-exhaustive des différentes priorités à droite sur la commune :

- devant le bar le Courpatta
- à côté du terrain de basket
- sous l'église
- devant l'ancienne mairie
- route du Besset (entrée nouvellement goudronnée)
- les Casses (en face du bâtiment de la CUMA)
- ainsi que la majorité des petites rues des hameaux et du bourg ...



Il est aussi important de faire attention aux activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies mécaniques,...

Celles-ci sont susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, il est bon de faire un **petit rappel** sur les horaires où ces activités sont possibles:

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h,
- les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

Nous rappelons donc à chacun qu'une vie en communauté harmonieuse passe par le respect de quelques règles élémentaires.



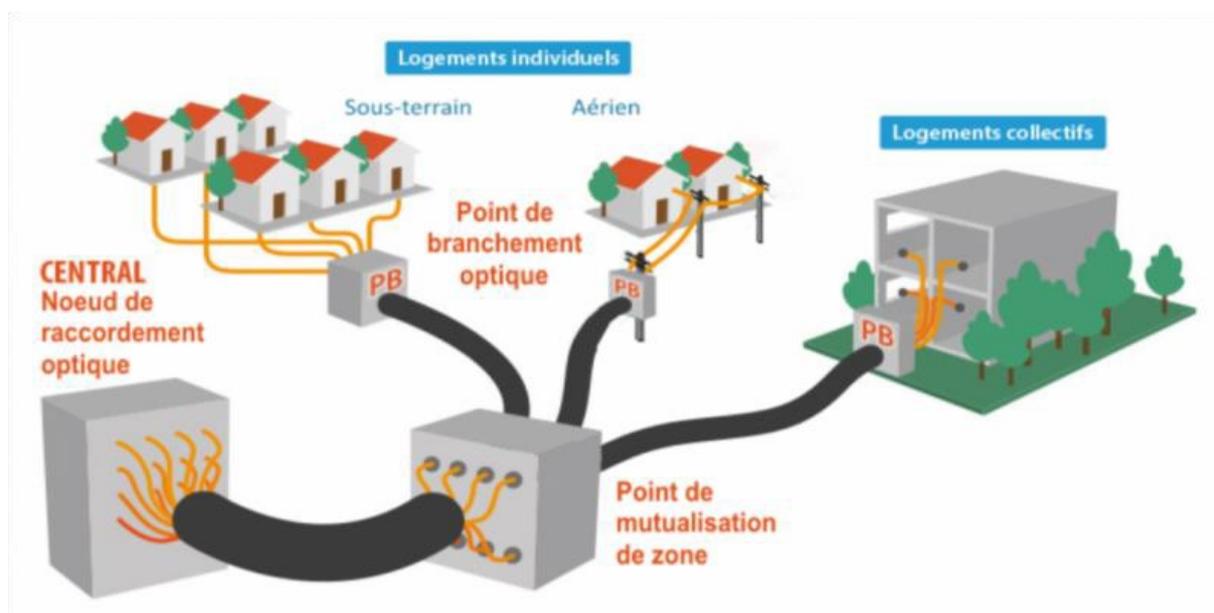
# Le point sur la Fibre

## Principes de raccordement au Très Haut Débit :

Le réseau de fibre optique est découpé par plaque, appelée **NRO** (Nœud de raccordement Optique). Chaque plaque rassemble plusieurs communes.

Plaques	Communes concernées
Bas-en-Basset	Valprivas

Ensuite, les plaques sont divisées en zones nommées **PMZ** (Point de Mutualisation de Zone), elles couvrent 200 à 400 prises éligibles. Les PMZ se matérialisent par des armoires.



(schéma Auvergne numérique)

Les points de mutualisation de zone alimentent des **PB** (points de branchement). Cette opération, déploiement des câbles noirs, s'effectue soit en souterrain, soit en aérien. En résumé pour la commune : **NRO** = plaque à Bas en Basset, **PMZ** = armoire à la Maison de la Presle, **PB** = soit en souterrain soit par les poteaux existants (Orange, Enedis) soit par l'implantation de nouveaux poteaux (**12** pour Valprivas).

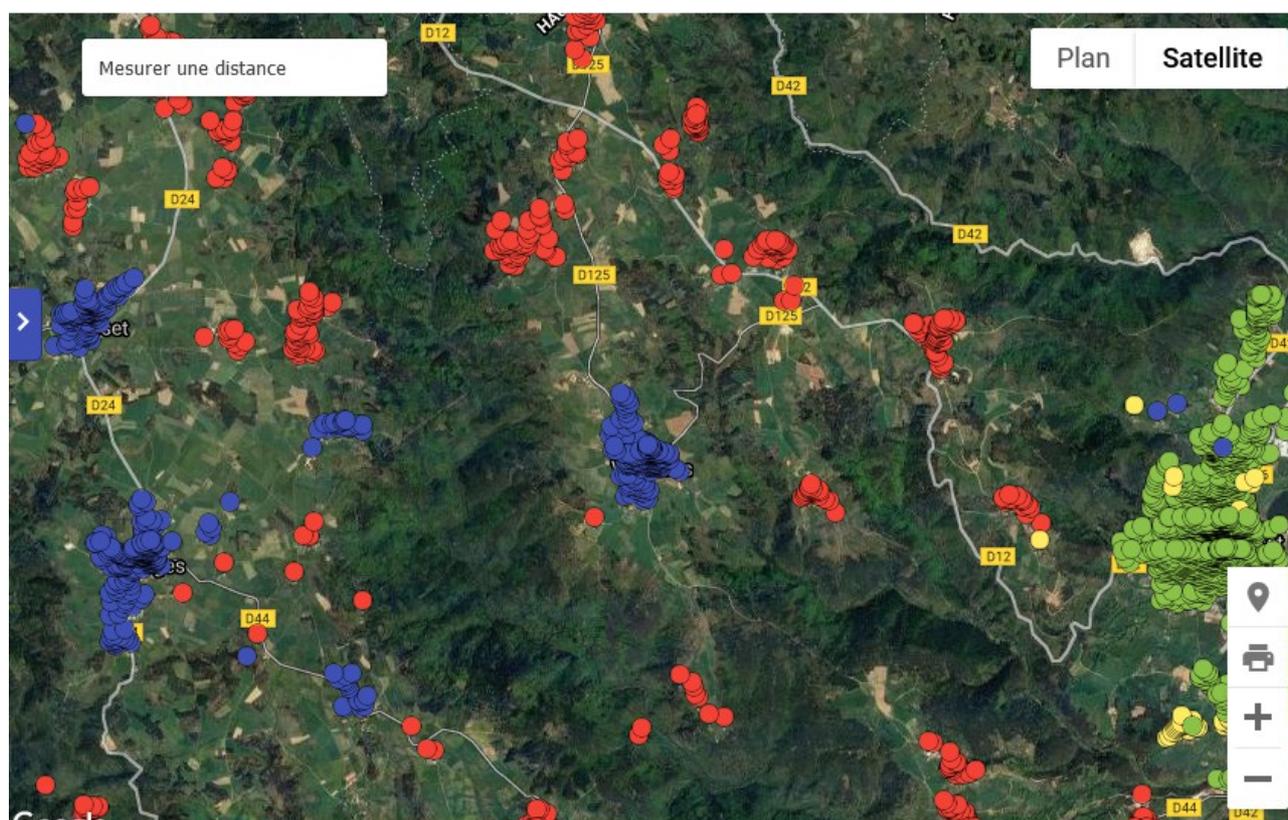
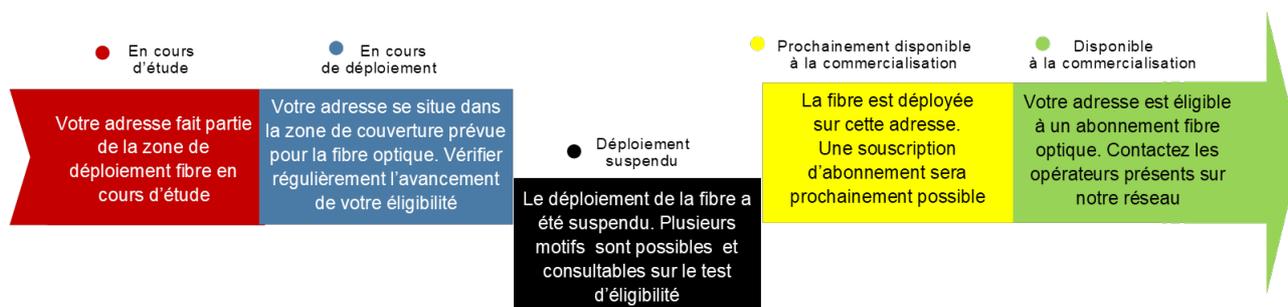
Les câbles orange (branchement client) sont réalisés par les opérateurs lorsque le client souscrit à un abonnement à la fibre optique.

## Comment suivre l'avancement du déploiement sur la commune ?

Une seule adresse : <https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/>

Ce site est actualisé presque en temps réel et présente par icône l'évolution de l'installation du réseau fibre sur Valprivas.

Le suivi s'effectue à l'aide de pastilles de différentes couleurs :



Situation au **7 Mai 2021** :

La commune de Valprivas est concernée par les phases 2 et 3 du projet Auvergne Très Haut Débit qui s'échelonne de 2017 à 2022.

L'ambition de la Région Auvergne est de raccorder 91% des logements d'Auvergne d'ici **2022**.

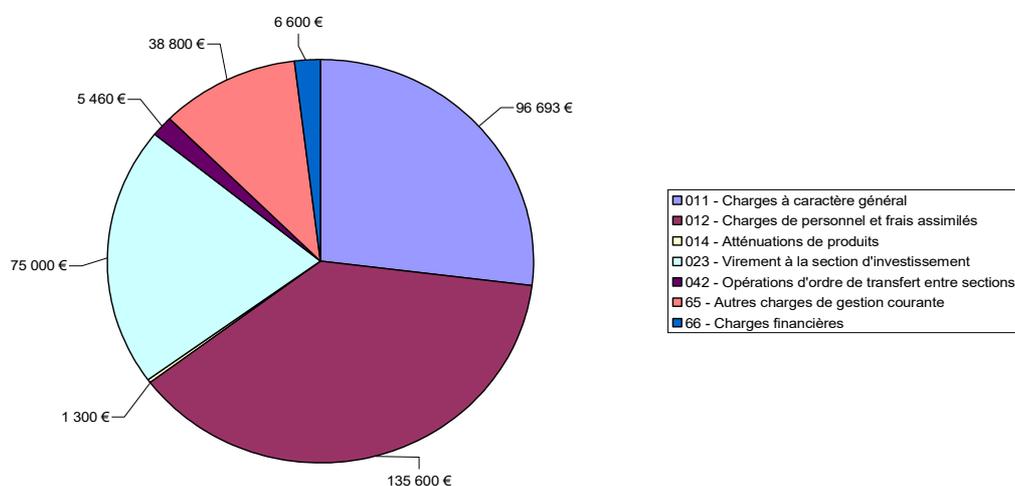
# Budget 2021

Il a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du **3 avril 2021**.  
Ce budget se caractérise par :

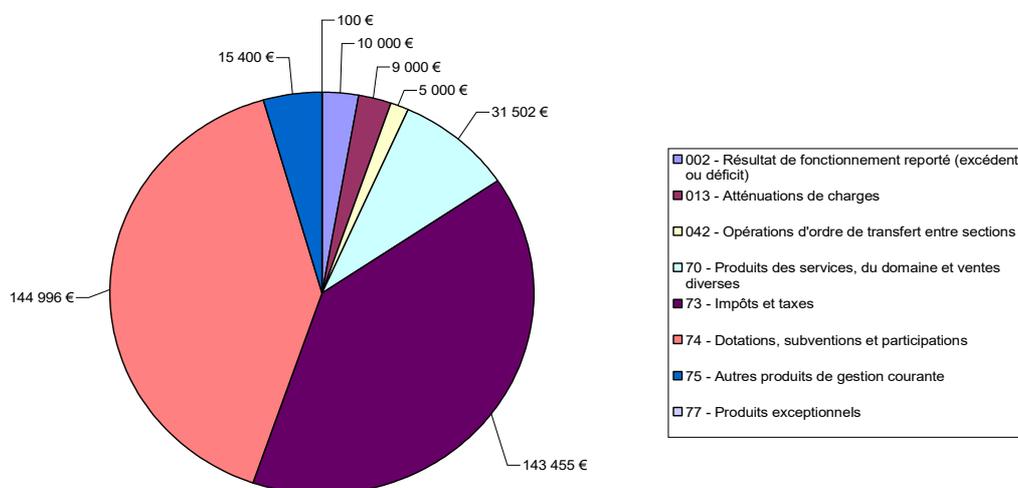
- L'absence d'augmentation des impôts locaux,
- La volonté de maintenir/accroître le niveau d'autofinancement de la commune,
- Un programme d'investissement ambitieux,
- Un recours à l'emprunt supportable.

## PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (359 453€) :

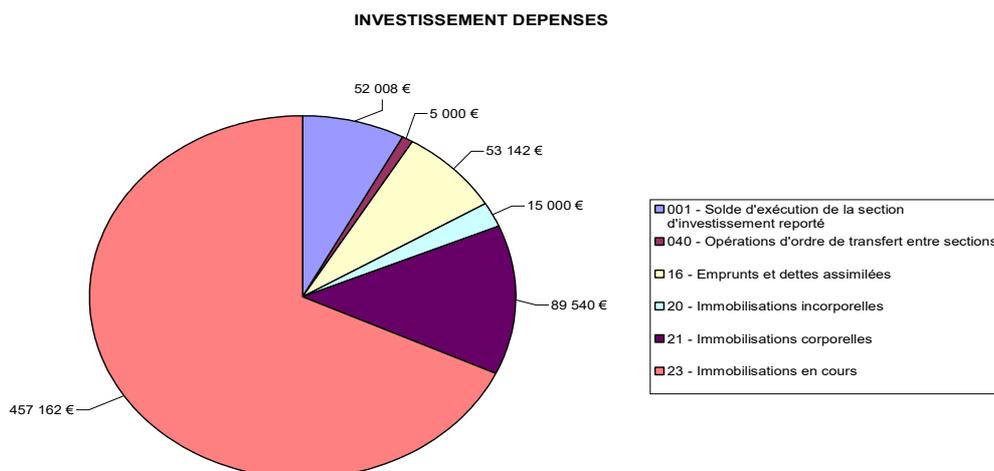
### FONCTIONNEMENT DEPENSES



### FONCTIONNEMENT RECETTES



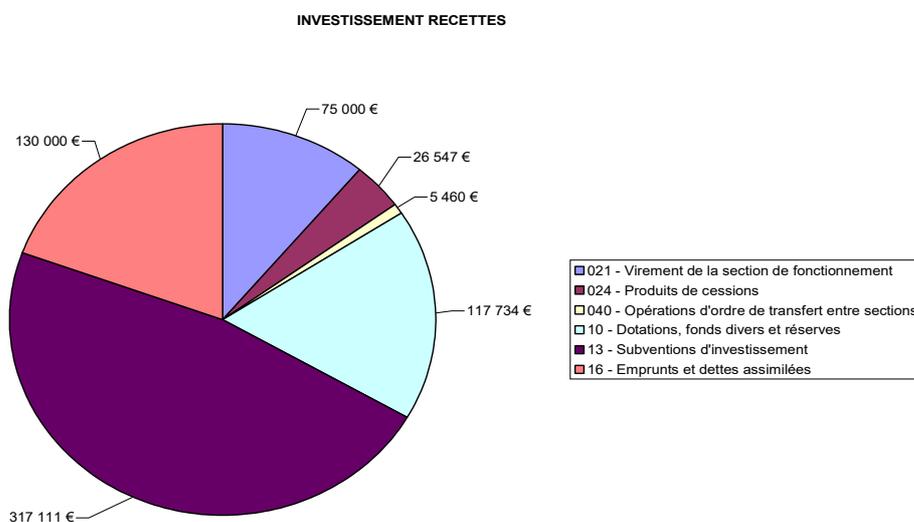
## PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (671 852€) :



Les principales dépenses inscrites au budget sont :

- Remboursement dette en capital : 53 142€,
- Plan local d'urbanisme (PLU) : 15 000€,
- Plan numérique école et cantine : 9 800€,
- Acquisition matériels de voirie (tracteur + accessoires) : 72 000€ ,
- Travaux de voirie : 111 696€ ,
- Revitalisation « Centre Bourg » : 160 000€,
- Chemins forestiers : 180 000€.

Le budget est un acte d'autorisation et de prévision. **Les programmes seront réalisés** en fonction des subventions attribuées par l'État, la Région, le Département.



Les principales recettes inscrites au budget sont:

- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel): 75 000€,
- Excédent de fonctionnement affecté: 101 852€,
- Subvention Région «chemins forestiers»: 120 000€,
- Subvention Région «revitalisation Centre Bourg»: 66 500€,
- Subvention Département «revitalisation Centre Bourg»: 39 900€,
- Subvention Département «voirie »: 20 000€,
- Subvention État (DETR) «voirie »: 42 714€,
- Subventions État «numérique et cantine»: 6 467€,
- Emprunt d'équilibre: 130 000€.

### **Focus sur l'emprunt:**

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité.

Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

**Annuité de la dette = intérêts à verser + capital à rembourser**

Le poids de la dette à la charge d'une collectivité s'apprécie en fonction de son évolution en montant mais aussi eu égard aux capacités de la collectivité à l'absorber.

L'encours total de la dette s'élève au **31/12/2019** à **428 001€**. La dette représentant **844€/hab** pour une moyenne départementale de **790€/hab** et régionale de **772€/hab**. Le taux d'endettement à la fin de l'exercice **2019** est donc relativement élevé.

Toutefois, ce niveau d'endettement a été considéré comme soutenable (analyse financière de la Trésorerie) à condition que la Capacité d'Autofinancement élevée de la commune perdure.

D'où, 2 idées fortes:

- Ne pas dépasser le niveau d'endettement constaté **fin 2019**,
- Conforter la Capacité d'Autofinancement de la commune (maîtrise des dépenses et optimisation/augmentation des recettes de fonctionnement).

Entre 2020 et 2021, la dette en capital va diminuer (du fait des remboursements) de **142 613€**. C'est donc le montant maximum pouvant être emprunté en 2021 pour ne pas dépasser le niveau de fin 2019. Compte tenu de cette saine contrainte et des travaux/acquisitions envisagés, il a été prévu un montant de **130 000€** au budget 2021.

# Travaux en cours

## Chemins Ruraux

La commune a voulu conduire parallèlement au projet des chemins forestiers, une campagne de rénovation des chemins ruraux.

Ainsi, la commission « voirie » a établi une liste après plusieurs visites de l'ensemble des voiries communales par ordre d'urgence d'intervention.

6 chemins très fréquentés ont alors été mis en évidence. Il apparaissait nécessaire d'agir rapidement pour éviter

une dégradation plus importante et donc des dépenses futures . Un projet naquit alors, et des devis furent réalisés (le débroussaillage par les entreprises Cueurq, Celle et Fraisse avait été réalisé pour faciliter les travaux). Le choix a été établi par rapport à la capacité technique de l'entreprise mais aussi sur le coût bien sûr. Le chantier a été confié à l'entreprise Trema TP à Bas-en-Basset. Les travaux se sont déroulés début mai.



**Portions concernées** : Les Côtes, La Coursière (Chanteloube), La Bloue, La Crose, Le Bret (Chazelet), Le Bouchet (en descendant sur Cuite), le Besset (Pin du Graffier).

## Point-à-temps

Les chaussées dégradées ont reçu une intervention de point-à-temps (bouchage des « nids de poules » à l'enrobé à froid). Les cantonniers et plusieurs élus ont pu participer aux travaux délégués à l'entreprise Coutanson.



# Dossiers en cours

---

## Balayeuse

Les résidus de sablage de cet hiver ont été balayés courant avril afin de retrouver des chaussées propres en ce début de saison estivale. Ainsi, le bourg et l'ensemble des hameaux ont été nettoyés. Nos cantonniers en ont profité pour souffler les voiries avant le passage du camion aspirateur. L'intervention a duré **4 jours**.

## Tracteur

Avec l'objectif principal d'accentuer l'entretien sur les voies communales, le conseil municipal a décidé d'acquérir divers équipements.

Vous avez sûrement déjà croisé nos deux cantonniers au volant d'un **tracteur**. Il y a quelques mois, la commune a fait le choix de louer cet outil afin de se rendre compte des possibilités et de la polyvalence qu'il offrait. Les employés s'en sont alors servi pour réaliser les accotements (Col des Bernaud), les points-à-temps (enrobé à froid), l'entretien des chemins, ...

Le conseil municipal s'est donc prononcé favorablement à l'acquisition du tracteur. Après plusieurs essais et la réalisation de nombreux devis, la commune s'est rapprochée de la concession Génévrier (à St Nizier-de-Fornas) afin d'acquérir ce tracteur (39 000€ HT).



*(Deutz Fahr Agrofarm 430 TTV équipé d'un chargeur frontal)*

La commune s'est également munie ce début d'année d'un **broyeur d'accotement**. Cet achat est intervenu après une démonstration réalisée par la concession Genévrier. Il apparaissait nécessaire de l'acquérir pour différents projets de rénovations des chemins (ruraux et forestiers) afin d'assurer un entretien régulier et donc plus performant.



L'**ancienne sableuse** a été renouvelée. En effet, une subvention a été accordée à la commune à condition que l'investissement soit réalisé avant début juin de cette année. Le conseil municipal a opté pour une **gravillonneuse** portée à l'arrière du tracteur. Ce nouvel outil permet un chargement à l'aide d'un système hydraulique. Le tracteur n'a plus qu'à reculer dans la pouzzolane, et il suffit d'actionner un distributeur. (L'ancienne sableuse se chargeait à la main par nos cantonniers).



# Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

---

Lors du conseil municipal du 20 février 2021, la commune de Valprivas a envisagé la mise en place d'un **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**.

Actuellement, la commune dispose d'une **carte communale** révisée et approuvée par délibération du 10 novembre 2005 et par arrêté préfectoral du 7 décembre 2005.

Les évolutions réglementaires apparues au fil des années et les documents tels que le Schéma de Cohérence Territorial du Pays de la Jeune Loire (**S.C.O.T.**) **imposent** à la commune d'élaborer un PLU permettant de maîtriser l'urbanisation future pour préserver le cadre de vie et mettre en valeur le territoire communal.

***C'est donc une obligation que nous préférons maîtriser de A à Z.***

## Qu'est ce qu'un Plan Local d'urbanisme (P.L.U.) ?

C'est le principal document de référence de l'urbanisme communal. En plus d'un diagnostic d'ensemble, le P.L.U. précise le droit des sols pour l'intérêt général en déterminant les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et naturelles.

Il indique les possibilités de constructibilité pour chaque parcelle en indiquant les délimitations avec les voisins, les hauteurs de construction, les matériaux à utiliser, l'aspect architectural général, etc.

De fait, le **P.L.U.** définit ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas construire.

## A quoi sert un Plan Local d'urbanisme (P.L.U.) ?

Le PLU a pour objectif de donner une cohérence globale au développement urbain, architectural et paysager de la commune. Il s'inscrit dans une vision à long terme : à quoi Valprivas va ressembler dans les années à venir ? Souhaite t-on poursuivre l'étalement urbain et le grignotage progressif des parcelles agricoles ? Comment redynamiser progressivement le centre-bourg ? De quelle manière peut-on rendre la commune plus animée et agréable à vivre pour ses habitants ? Toutes ces questions, et tant d'autres, pourront être soulevées durant l'élaboration du **P.L.U.**

## Que contient un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ?

On retrouve dans les documents du **P.L.U.** les documents suivants :

- Un **rapport de présentation** avec une analyse détaillée de l'environnement.
- Le PADD, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**. C'est un document exprimant les objectifs et projets de la commune en matière de développement économique et social, environnemental et urbanistique. Il donne un aperçu du développement de la commune à horizon 10 à 20 ans.
- Le **règlement urbain** concernant les différentes zones et les orientations d'aménagement applicables.
- Les différentes annexes qui peuvent être différentes informations sur les réseaux de raccordement, le **Plan de Prévention des Risques et des Inondations (PPRI)**, etc.

**Procédure, méthode et calendrier :**

- Les études d'élaboration d'un **P.L.U.** sont confiées à un bureau d'études privé compétent en urbanisme et pouvant intégrer les contraintes Natura 2000 . Ce prestataire de services doit, outre son travail de production, être force de proposition et animateur tout au long du processus d'élaboration.
- La mise en place d'un **P.L.U.** est un processus qui n'aboutira que dans **2 ou 3 ans**. Tout au long des différentes étapes, la population sera étroitement informée et associée (réunions, bulletin municipal...).

**Schéma global (extrêmement simplifié) :**

Phase 1 : Diagnostic du territoire = **comprendre l'existant**,

Phase 2 : Établir un projet d'aménagement et de développement durable = **se projeter sur 10 à 20 ans**,

Phase 3 : Arrêt du projet = **définir** réglementairement les conditions de constructibilité,

Phase 4 : Enquête publique = **recueillir** les observations des habitants de la commune,

Phase 5 : Approbation en conseil municipal = **application** du P.L.U.



# L'École de Valprivas

Il nous paraît intéressant que chaque bulletin municipal contienne une page spécifique à l'école du village.

Cette rubrique permettra de se remémorer des événements passés et de présenter les instances liées au fonctionnement de l'école ou de mettre en avant les réalisations de nos petites têtes blondes.

## L'école au fil des bulletins municipaux :



*Paru dans la Lettre de Valprivas de Avril-Mai-Juin 97*

## Conseil d'école :

Il se réunit 3 ou 4 fois par an, il est composé comme suit:

- Directeur d'école, institutrice
- Deux représentants de parents d'élèves
- Deux représentants de la commission éducative ( le Maire , un conseiller municipal)
- Un ou deux personnels municipaux
- Délégué Départemental de l'Education National (D.D.E.N.)

Ce conseil traite :

- Les effectifs
- Le périscolaire (pause méridienne, garderie, régie de ces services...)
- Les locaux (travaux, entretien, hygiène...)
- La sécurité
- Adopte le projet d'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires (éducatives, sportives, culturelles...)

Un rapport doit être établi et transmis à tous les participants. De plus il doit être affiché à l'école.

### Activités à la garderie :

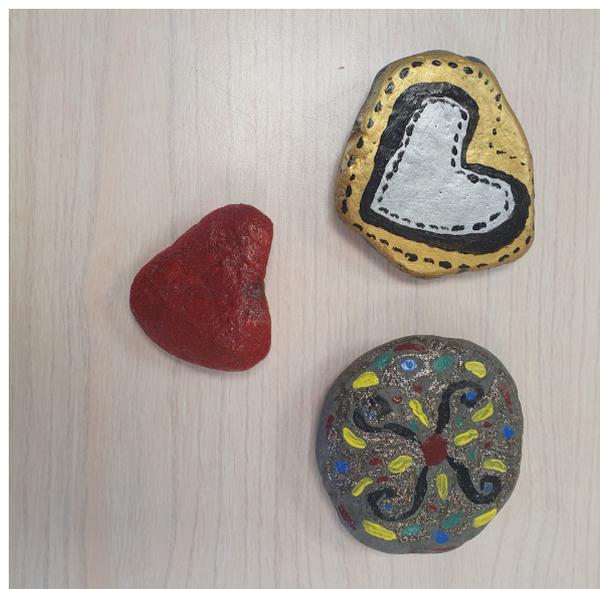
Suite à un mouvement engagé en hommage à la petite Cléa décédée en Guadeloupe, je me suis dit qu'il serait intéressant de faire participer mes « petits compagnons » de garderie en leur faisant décorer des galets...

C'est avec beaucoup d'inspiration et d'implication qu'ils ont œuvré à la peinture...  
Dès la semaine prochaine, nous irons déposer les galets dans le village. Le but étant de les faire voyager !

Chaque personne qui trouvera un ou plusieurs galets devra le(s) ramasser et le(s) redéposer dans un autre endroit en précisant lequel, via Facebook (**Trouve mon galet 43**) ou autre, afin de rendre hommage à cette petite princesse décédée tragiquement.

Que le voyage commence!!!

Sylviane Boudet



# En Bref

---

## **Plan 10 000 Jeunes : rejoignez les services du ministère de l'intérieur :**

### **Présentation du dispositif :**

« Afin d'accompagner les jeunes dans leurs études et leur garantir les meilleures perspectives d'insertion, l'ensemble des services du ministère de l'Intérieur s'engage pleinement grâce au « **plan 10 000 jeunes** ».



Ce dispositif offrira au niveau national plus de 10 000 stages, contrats d'apprentissage et autres opportunités à des collégiens de troisième, lycéens, apprentis et aux étudiants jusqu'à 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap dans le cadre des services civiques) et ce, dès les prochaines semaines jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

Vous pouvez consulter les offres proposées, adresser vos souhaits ainsi que votre CV sur : [plan10000@haute-loire.gouv.fr](mailto:plan10000@haute-loire.gouv.fr)

*Article proposé par les services préfectoraux.*

## Point sur l'Audit énergétique :

---

Les élèves de l'INSA ont présenté le rendu de leurs travaux à la commission Transition Energétique – Mobilité et Développement durable de la CCMVR le 8 février dernier.

Nous avons filmé ce rendu que nous envisageons de projeter lors d'une séance publique avec débat, dès que les conditions sanitaires le permettront.

En attendant, **le rapport de 118 pages** sera mis à disposition sur le site internet de la commune. Il totalise toutes les formes de consommation d'énergie des habitants de Valprivas (chauffage, électricité domestique, activités artisanales et agricoles....) et dans une fiction réaliste imagine les moyens de produire suffisamment d'énergie pour parvenir à notre indépendance énergétique.

Toutes les sources possibles d'énergie renouvelable sont inventoriées et dimensionnées, en partant de : - la remise en état d'un ancien moulin sur l'Andrable (1% de la consommation totale) - une installation de méthanisation utilisant uniquement les litières (10%) - l'équipement de tous les toits des bâtiments agricoles en capteurs photovoltaïques ( 9,5%) - une éolienne de hauteur moyenne (14,5%, la hauteur du moyen éolien étant définie par la loi, c'est à dire 50 m de mât) et pour finir l'exploitation du bois énergie sous forme de pellets (65%).

Le total de la production supposée atteindrait **9 290 000 KW/h** (regardez votre facture d'électricité pour vous faire une idée).

Encore une fois il ne s'agit que de projets fictifs qui devront faire l'objet de nombreuses études, de concertations, d'initiatives privées et de financements! Mais l'essentiel a été prouvé, à savoir que nous pouvons produire notre propre énergie et même bien plus.

CCMVR : Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron.

# Le 14 Juillet en approche !

## Promenade-spectacle 14 juillet 2021 à Valprivas

À pied, à cheval, à vélo ou en voiture...

**Les associations ARTEM et Mil 'Empreintes proposent une journée festive (3<sup>e</sup> édition) entre bourg et hameaux, entre marche et culture avec le spectacle " Ah ! la Famille....", drôle et tendre, une farce en 3 actes**



10h30: Maison de la Presle *accueil-café-billetterie*

11h00 VALPRIVAS : Départ marcheurs



11h30 arrivée CHOMONT- camping:

Spectacle : **Ah! la famille...acte1 : le jardin d'Eden**

12h00 à 14h00 : *apéro offert, pique-nique sorti du sac, sieste en chansons*

15h00 arrivée à CHANTELOUBE



Spectacle : **Ah! la famille....acte2 : et ils se sont multipliés**

16h00 : *départ*

17h00 arrivée LE BESSET:

Spectacle : **Ah! la famille....acte3 : qu'est ce qu'on attend pour être heureux**



18h00 retour VALPRIVAS

19h00 possibilité repas en chansons (à confirmer)

**Départ et arrivée Valprivas**

**Marche** : 2h00 (3 étapes de 30 à 45mn) **Spectacle** : théâtre et chansons, en 3 actes indépendants de 30mn

**Possibilité accès en voiture aux R.V. spectacles**

**PAF**: randonnée et tout le spectacle **10€** (gratuit enfant moins de 12 ans)

**Organisation**: Cie Artem et ass. Mil 'Empreintes

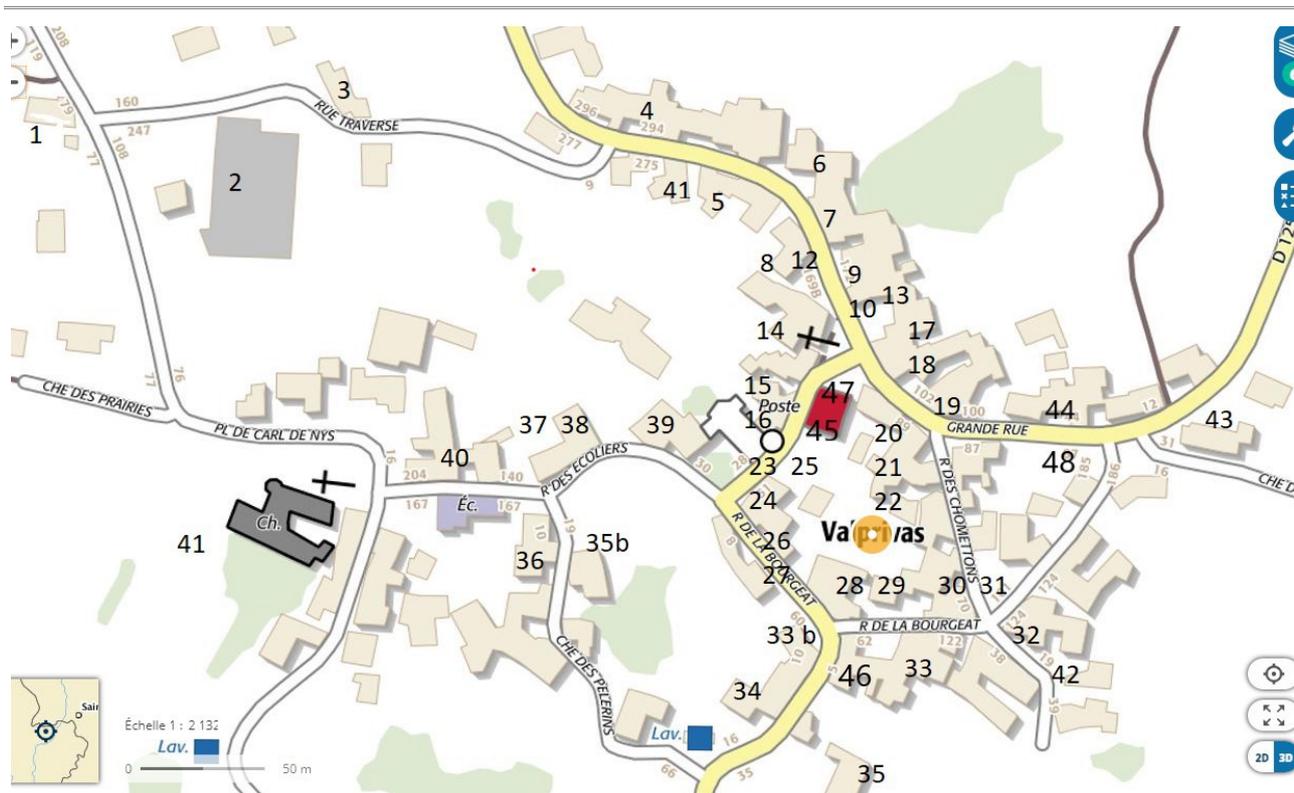
**conception et mise en scène** : Brigitte Carle - ARTEM

**comédiens** : Mil 'Empreintes

**chansons** : Gregory Pérève et Véronique Michon

**Renseignements: 06 80 20 65 82**

# Espace Culture



## Points de vie aujourd'hui disparus :

1. Maillot, c'est son surnom, colporte des poissons séchés ou salés. Pour le frais, descendre à l'Andrable
2. Pontvianne: meubles de collectivités .l'origine est au point 7
3. Chez Traverse, on contrefaisait les allumettes au phosphore, dangereux et fiscalement interdit !
4. Magasin et atelier électricité Guste Barry.
5. Coopérative agricole tenue par la famille Porte.
6. **Epicerie**, succursale Casino Guichard-Perrachon tenue par Mlle Violon (la Casinote)
7. cf 2 Pontvianne .On fabrique des bahuts de cuisine et même des skis en bois
8. Coopérative agricole tenue par Joseph et Maria Charbonnier (cf 5 Porte)
9. La Poste (Banton,Guillermic) , cordonnerie Pierre Cali (voir 33,33b et 45)
10. **Café** tabac Jullien
12. Magasin de la boulangerie Barry tenu par la Menie
13. Fournil Jean Barry dit Panisse
14. **Epicerie** l'Etoile Blanche tenue par La Maria de l'Etoile (Mme Sauzet) & son mari forgeron Jacques Sauzet
15. Mercerie Chambouvet Favier
16. Boucherie Vital Aubert ( qui fut aussi maire)
17. **Café** restaurant dancing Duranton et arrivée-départ de la malle-poste de Paul Darles carrossée par Jean Pontvianne.
18. **Epicerie** Darles
19. **Epicerie** ,café restaurant Dia Chambouvet puis Michèle et Jeannot Chouvet.
20. **Epicerie** Laffond
21. Cordonnerie et sacristain ,chez Le Pape.
22. Alambic.

23. Boulangerie **Café** Chouvet-Bernaud , à la sortie de la messe, « passe le tambour», l'hiver les écoliers transis de Chomont s'y réchauffent.
24. Transports Loulou Bernaud, taxi, marchés de Bas en Basset et St Bonnet le Château , ligne de St Etienne, excursions
25. Presbytère (actuelle mairie, le jardin, une fois décaissé, a laissé la place au monument aux morts
26. Sabots Gallet
27. Scierie, sabots, moulin à farine Joseph Bernaud, (qui fut aussi maire), puis épicerie rurale
28. **Epicerie, café** resto Bernaud-Chapot, puis le fils Tété, actuellement ZAZ
29. Boucherie tenue par Picou ? Puis La « petite école », tantôt maternelle, tantôt filles, tantôt primaire
30. Couturière Clotilde Bernaud
31. Menuiserie Chambouvet-Charbonnier puis Marcel Charbonnier seul
32. Joseph Bernaud avant d'aller au 27
- 33 et 33b. voir 9 & 45
34. Commerce de bois Chapot
- 35 et 35 b. Laiterie Fourel-Jullien
36. Menuiserie Bourgin
37. Boucherie Maurice et MiThé Gagnaire
38. Transports Sauzet, partis à Ste Sigolène (auto-école, garage), puis menuiserie charpente Tanou Chambouvet
39. **Epicerie, café**, hôtel Bernaud père (Benoit) puis fils (Antonius). On y dansait pour les fêtes.
40. Abattoir Aubert
41. Ecole « libre » du château par Milles Delaigue et Thiolière
42. Hangar du corbillard longtemps tiré par un cheval venu de Chazelet (Clavier)
43. Chapelle consacrée puis maison d'oeuvres puis auberge, aujourd'hui Maison de la Presle.
44. Forgeron Louis Darles
45. **Café** Lachamp, cordonnerie Pierre Cali (mairie, poste actuelles)
46. Boulangerie Bernaud Jean-Louis puis Jean-Baptiste
47. Coiffeur chez Le Garde (Fourgon)
48. Poids public, bascule
47. Poste (Demeure, Beaudoux, Moreno)

Compléter par: porcherie Jean Barry, bergerie Perrin, forge Marius & Jeannot Marey au Basset, charronnage J.M.Favier et **café \_bal** (Vinson ?) aux Baraques.

Cette liste fait appel aux seuls souvenirs et ne se prétend pas exhaustive.  
Toutes corrections, précisions et additions, photos sont bienvenues.

**Nous remercions chaleureusement Mr Marcel BERNAUD dit « Papy » pour cette impressionnante contribution aux Echos de Valprivas.**

*Si vous souhaitez participer à la rubrique « espace culture », veuillez contacter la mairie à l'attention de la « commission communications »*

# Illiwap

Petit Rappel : Illiwap est une application gratuite et sans engagement qui permet à la mairie de diffuser des informations et des alertes aux habitants.

Votre application Illiwap évolue avec la fonctionnalité **«signalement citoyen»**. Cet outil interactif va nous permettre d'être en lien avec vous. Vous pouvez maintenant faire des signalements c'est à dire la possibilité d'informer directement à la mairie par le biais d'Illiwap de tout problème ou toute dégradation que vous constatez : routes barrées, fuite d'eau, dégradations des espaces publics, ... La Mairie sera ainsi informée des problèmes et pourra agir rapidement pour les régler.

1 **Téléchargez l'application Illiwap**  
Sur votre Google Play (Android)  
OU  
Sur votre AppStore (iOS)

2 **Recherchez votre commune**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application  
OU  
Scannez le QRCode via le lecteur intégré

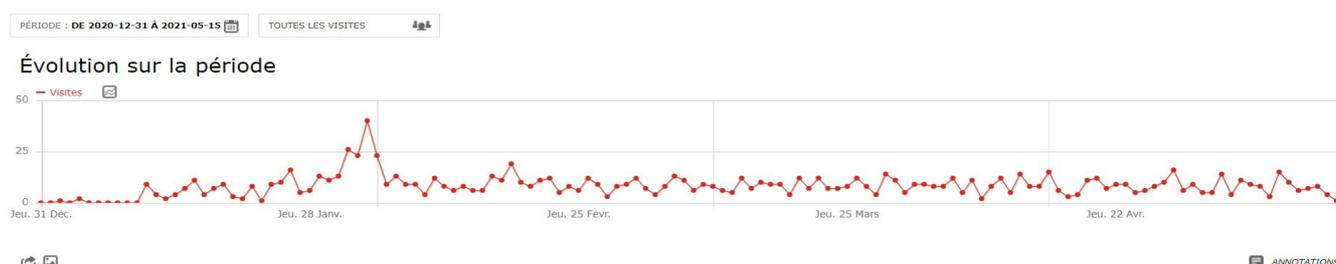
3 **Suivez votre commune**  
Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

**Recevez les notifications sur votre smartphone**  
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

**Illiwap, c'est l'appli :**  
SANS INSCRIPTION  
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier GRATUITE  
Téléchargement gratuit et sans engagement

Le nombre d'abonnés à Valprivas fin Mai 2021 est de **240 !**  
Belle évolution, continuez à en parler autour de vous et **téléchargez l'application !**

## Site Internet



### Rapport

1115 visites

6094 pages vues, 4141 pages vues uniques

Allez - au contenu - à la recherche - au menu | Contraste Aide & accessibilité | Plan du site

LA COMMUNE VIE MUNICIPALE URBANISME VIE PRATIQUE ENFANCE / JEUNESSE CULTURE / LOISIRS

cantine, tourisme...

# Informations Pratiques

---

**MAIRIE ET AGENCE POSTALE :**

Ouverture du lundi au vendredi et le 1er et 3ème samedi du mois : de 9h à 12h00

Levée du courrier du lundi au vendredi à 11h30, le samedi à 8h.

Tél : 04 71 66 72 64

Email : [mairie@valprivas.com](mailto:mairie@valprivas.com)

**OFFICE DE TOURISME :** [www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr](http://www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr)

**BIBLIOTHEQUE :** De 10h à 11h le samedi.

**CLUB DES TILLEULS :** Le mardi après-midi de 14h à 17h30.

**THEATRE :** Le mercredi de 20h30 à 22h30 sauf vacances scolaires.

Renseignements : Jeanine BERNAUD ou Danielle BSERENI.

**SOIREES TAROT :** Les lundis de 20h30 à 23h.

Renseignements auprès de Chambouvet Jean-Michel au 06.81.42.91.47.

**BOULES :** Mercredi et samedi à partir de 15h même jours fériés.

**VELO :** Les dimanches, Vélo de route, aux beaux jours à 8h et VTT en hiver à 9h, départ devant « Le Courpatta ».

*Si vous constatez une anomalie, erreur ou omission dans la liste ci-dessus veuillez nous en informer ( [mairie@valprivas.com](mailto:mairie@valprivas.com) ).*

Pour toute idée, suggestions, remarques, participations n'hésitez pas à nous contacter a l'adresse suivante: [servicecommunication@valprivas.fr](mailto:servicecommunication@valprivas.fr)

*Le service communication*



# Nos annonceurs

SARL Menuiserie Chomarot 

*Fabrication sur mesure*

**Portes, fenêtres, escaliers,  
dressings, cuisines, terrasses ...**

Bataillet - 43210 Valprivas  
Tél. 04 71 66 22 26 - Port. 06 17 73 15 56  
Mail : alexandre.chomarot@yahoo.fr  
Siret 53240082700012



**CHAIZE  
TP**

**06 87 05 31 23**

- TERRASSEMENT
- RÉSEAUX
- DRAINAGES
- AMÉNAGEMENTS
- ASSAINISSEMENTS

- DAVID CHAIZE -  
LE BOUCHET - 43210 VALPRIVAS

**JPDM  
LITERIE**

CONSEIL. QUALITE. PRIX

ZA LES MOLETONS 43120 MONISTROL SUR LOIRE  
04.71.61.86.54  
jpdmliterie@orange.fr

*La Maison du Linge*

ZA Les Moletons  
43120 Monistrol sur Loire

*Linge de lit, couettes, oreillers, linge  
de toilette, peignoirs, cadeaux  
naissance, broderies...*

04.71.61.86.54  
valerie-de-marco@orange.fr

Yvon FRAISSE ETAF



Col des Supyres altitude 1366 m  
Col des Supyres altitude 1366 m

06-84-50-85-87

**TRAVAUX PUBLICS  
SARL CARRIERES  
SAGNARD  
Raymond et Fils**

VALPRIVAS ESPACES VERTS  
PAYSAGISTE  
VARENNE  
Titre professionnel



06 82 85 55 77  
06 61 06 78 86  
Adresse ligne 3  
04 71 66 77 53  
Fax / Autre

email / Autre  
Web / Autre





**EURL LIOGIER FILIOL**  
**TRAVAUX PUBLICS**

06 89 73 88 42 - 43210 VALPRIVAS

Pour continuer à faire partie de nos annonceurs pour l'année 2021 ou si vous souhaitez rejoindre notre page, merci de contacter la mairie au **04.71.66.72.64** ou [mairie@valprivas.com](mailto:mairie@valprivas.com) et de nous faire parvenir votre carte de visite.

**MCC René CHOUVELON**  
MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE




169 route de la Madone  
42380 Saint Hilaire Cusson La Valmitte

Tél : 04.77.50.23.55  
Mail : mcc.chouvelon@wanadoo.fr




RCS St Etienne : 399 480 807 / Siret : 399 480 807 00015